



A TOUS PNC AIR AUSTRAL

BS. 11-03-169 UU

Tél : 01 49 19 58 18

## HEBERGEMENT A NOUMEA

A l'ouverture de la ligne SYD-NOU nous avons demandé un hébergement proche de l'aéroport Tontouta afin de protéger notre temps de repos (8H in bed) sur la rotation courte. Le transfert vers l'hôtel Méridien étant un handicap au niveau de la durée et impactant directement notre repos.

L'harmonisation des deux rotations remet en cause cet hébergement qui n'a plus lieu d'être, qui plus est ne répondant pas au minimum de confort qu'un équipage est en droit d'attendre (literie, insonorisation, hygiène, eau chaude....).

Le temps de repos minimum à NOU n'étant plus un critère pour accepter l'hébergement au Tontoutel, cela tombait sous le sens que notre compagnie allait transférer ces équipages vers le Méridien. Eh ben NON !

Nous avons donc demandé lors de la dernière réunion DP que Le Méridien soit retenu comme unique hébergement pour cette rotation.

Réponse de la direction : cette question a été soumise à la DG et un retour à la normale est envisagé dans un délai de deux semaines.

Good News!

## ESCALE A BORDEAUX

En raison de travaux de piste sur l'aéroport de Bordeaux du 27 juin au 21 août 2011, le routing des vols long courrier Province sera modifié pour cette période

A savoir,

Les vols du mardi :

**UU947 RUN/BOD/NTE**

Deviendront le mardi :

**UU947 RUN/TLS/BOD**

Les vols du mardi:

**UU945 RUN/MRS/TLS**

Deviendront le mardi

**UU947 RUN/MRS/NTE**

Les vols du jeudi :

**UU947 RUN/BOD/NTE**

Deviendront le vendredi :

**UU947 RUN/TLS/BOD**

Les vols du vendredi :

**UU945 RUN/MRS/TLS**

Deviendront le jeudi :

**UU947 RUN/MRS/NTE**

Les retours devraient se faire le lendemain par l'équipage sur place, alors préparez vos desiderata !

## DOSSIER PHA STAND-BY

Dans l'affaire qui nous oppose à notre compagnie pour faire valoir notre droit sur les PHA que nous aurions dû percevoir lors de nos immobilisations (stand-by), voici un historique :

L'affaire démarre par une conciliation le 02/11/09 et se poursuit à ce jour, certains bruits voulant faire croire le contraire, parlant même d'un arrangement entre les deux parties.

Le 09/04/10 notre avocat a signifié les pièces et conclusions et le Conseil a fixé le calendrier suivant :

- 9 mai pour les conclusions de la Compagnie
- 9 juin pour notre réplique
- 9 juillet : la plaidoirie

Pour la plaidoirie du 9 juillet un renvoi a été demandé par la partie adverse et accepté.

Le 05 novembre 2010 nouvelle audience et nouveau dépôt de conclusions des deux parties.

Le 18/02/11 nouvelle audience devant le conseil des prud'hommes.

Lors de cette audience, le Conseil a fixé la date du délibéré au 27 mai 2011.

En conclusion nous aurons la décision le **27 mai 2011** et pas avant. Mais par ailleurs, les parties pourront encore faire appel du jugement lorsqu'elles l'auront reçu.

Pour infos, les demandes de la compagnie sont les suivantes :

de nous débouter

de nous condamner à verser la somme de deux mille euros.

Vous comprendrez au travers de ces différentes dates que c'est une procédure longue puisque bientôt deux ans se seront écoulés.

Non nous ne coulons pas une retraite dorée et anticipée sur une plage des Bahamas !!!!!!!

## BASE PARIS... ou PAS !!

Comme annoncé par la direction, l'ouverture d'une ligne DZA/CDG est prévue dès le mois d'octobre à raison de 3 rotations en basse saison pouvant aller à 5 en haute.

La direction envisage la création d'une base au départ de Paris.

Petite précision qui a toute son importance : Il s'agira d'affectation définitive et non de détachement à court terme.

Soyons vigilants même s'il ne faut pas encore crier au loup pour le moment.

Nous avons un contrat de travail qui nous donne une base d'affectation, dans notre cas la Réunion.

En changeant d'affectation il faudra envisager un avenant au contrat de travail ou une rupture de contrat et par conséquent un nouveau contrat avec nouvelle base.

Plusieurs inquiétudes : en parlant d'affectation définitive, qu'en sera-t-il en cas de fermeture de cette base ? Les candidats au départ seront remplacés sur la base Reunion.

Quelles seront les découpes de rotations ?

Comment seront utilisés les équipages au départ de Paris ?

Qu'en sera-t-il du salaire ? Temps de vol plus court et moins d'heures de nuits.

Beaucoup trop d'interrogations à ces sujets vont vous conduire peut-être à prendre une mauvaise décision.

Si comme à son habitude la compagnie transmet les informations le jour de l'ouverture de ligne nous n'aurons pas assez de recul.

Il faut pour que vous puissiez prendre la bonne décision avoir un maximum d'informations en terme de contrat, de règles d'utilisations même si notre accord sur les temps de repos sera applicable.

La direction doit informer et consulter les syndicats sur les conditions de la mise en place de cette base



### MAYOTTE – MARSEILLE : VOL DIRECT

En complément des 3 vols directs Mayotte / Paris, une nouvelle liaison est prévue entre Mayotte et Marseille.

A savoir,

Le mercredi au départ de Mayotte :

**UU979 DZA/MRS/CDG**

Le mardi au départ de Paris et Marseille :

**UU978 CDG/MRS/DZA**

Les vols devraient être effectués par les PNC basés à Paris.

### L'ÉLYSÉE RELANCE LA PLAINTÉ D'UN ANCIEN PILOTE



A la demande de l'Élysée, la ministre des Transports, Nathalie Kosciusko-Morizet, a demandé au directeur général de l'Aviation civile de réexaminer la plainte de David Rocher, ancien pilote d'Air Austral, dénonçant des manquements à la sécurité. La plainte avait été classée sans suite par le parquet de Saint-Denis.

### QUELQUES NUMEROS UTILES :

Vous êtes lassés de passer par le standard téléphonique pour joindre un service ? Alors gardez ces numéros sous la main !

<b>Ressources Humaines</b>	0262 93 10 12
<b>Secrétariat PNC Sylvie</b>	0262 93 10 71
<b>Secrétariat PNC Elodie</b>	0262 93 16 68
<b>Bureau du C.E</b>	0262 93 10 03
<b>Bureau des GP</b>	0262 93 10 30
<b>¼ Ops Long-Courrier</b>	0262 93 10 60
<b>R2A Moyen-Courrier</b>	0262 48 80 67
<b>CALL-CENTER</b>	08 25 013 012

### SNPNC INFO

Besoin d'infos ? Des questions ? Des doutes ? Nous vous rappelons qu'une adresse e-mail est à votre disposition:

[snpnc.info@gmail.com](mailto:snpnc.info@gmail.com)

Envoyez-nous un mail avec votre nom, prénom et trigramme pour vous abonner à la newsletter SNPNC !

De même, pour rester informés des offres et actions du C.E, consultez le site :

[www.ceuu.re](http://www.ceuu.re)

Pour vous inscrire, munissez-vous de votre matricule.



## BULLETIN D'ADHESION AIR AUSTRAL

Nom : .....

Prénom : ..... Nom de jeune Fille : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

☎ : ..... ☎ : .....

@: .....

Date d'embauche : .....

Nature du contrat de travail (durée déterminée ou indéterminée) :

Grade : STW / HOT / CHEF DE CABINE / CCP

**(Rayer la mention inutile)**

\* \* \*

**Je souhaite adhérer au Syndicat National du Personnel Navigant Commercial.**

Fait à ..... le ..... Signature :

**Cotisation mensuelle : 9 €**

(Les cotisations syndicales sont déductibles des impôts)

Retourner cette fiche après l'avoir remplie et signée, accompagnée du formulaire de prélèvement bancaire également complété et y joindre un R.I.B

**Syndicat National du Personnel Navigant Commercial**  
**Le dôme – Bat 1 - 1 rue de la Haye - BP 18939 - 95732 ROISSY CDG CEDEX**  
**☎ : 01 49 19 58 18 @ : [snpnc@snpnc.org](mailto:snpnc@snpnc.org) [www.snpnc.org](http://www.snpnc.org)**